

## Description

Description d'un lot de grève du lac Barrière situé en front d'une partie du lot 30 du rang IV canton de Rimigny dans le comté de Temiscamique transporté au Gouvernement du Canada le 20 Décembre 1939 par l'arrêté Ministériel No. 3105.

Ce lot tel que démontre sur le plan ci-contre fait d'après celui de Georges E. Morency arpenteur géomètre; comprend toute l'étendue limitée en rouge entre les points A, B, C et D dont les limites peuvent se décrire plus explicitement comme suit:—

## Rattachement

Partant du point "B", on est du dit lot de grève et suivant les azimuts et distances ci-après, successivement:—  $324^{\circ}05'$  -- 51.5 pieds;  $330^{\circ}11'$  -- 151.6 pieds;  $305^{\circ}49'$  -- 312.8 pieds;  $319^{\circ}00'$  -- 184.8' pieds;  $286^{\circ}55'$  -- 147.5 pieds;  $341^{\circ}46'$  -- 363 pieds et  $277^{\circ}05'$  -- 94.8 pieds au poteau de la ligne séparative des lots 28 et 29 du rang IV du dit canton, lequel poteau est situé à 20 pieds de la rive est du dit lac;

## Description

Du surdit point "B", on est du dit lot de grève, on y a posé une première borne, sur la ligne des hautes eaux ordinaires du dit lac, dans une direction de  $S.17^{\circ}56'0.$  sur une distance de 75 pieds au point "C"; du point "C" dans une direction de  $N.72^{\circ}04'0.$  une distance de 60 pieds au point "D"; du point "D" dans une direction de  $N.17^{\circ}56'E.$  une distance de 75 pieds au point "A" où j'ai posé une seconde borne, aussi sur la ligne des H.E.O. du dit lac; du point "A" sur la course de  $S.72^{\circ}04'E.$  sur une distance de 60 pieds suivant les sinuosités de la dite ligne des hautes eaux du dit lac au point de départ "B".

Le dit lot contient en superficie quatre mille cinq cents pieds (4500') ou 0.103 acres, plus ou moins, et le tout tel que représenté au plan préparé ce jour par le sousigné; les courses sont astronomiques et les distances sont en pieds anglais.

Ville Marie, 17 Juin 1939

(signé) Georges Morency A.G.

Transcription exacte de la description accompagnant le plan transmis par l'arpenteur Georges Morency et consigné au Service Hydrologique (Lac Barrière) 18409/39 HQ  
VÉRIFIÉ  
A.L.